

=====

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 02 OCTOBRE 2024

SALLE DE L'AVENIR DE RENNES

=====

INTRODUCTION

Valérie Binard, conseillère municipale déléguée au quartier 3, annonce en préambule l'ordre du jour de la séance :

- Présentation de l'Avenir de Rennes
- Réaménagement des placettes rue Maillard de la Gournerie
- Budget participatif
- Bilan « Cet été à Rennes »

Les documents présentés en séance sont disponibles en suivant ce lien : [Documents CQ3 du 2 octobre 2024](#)



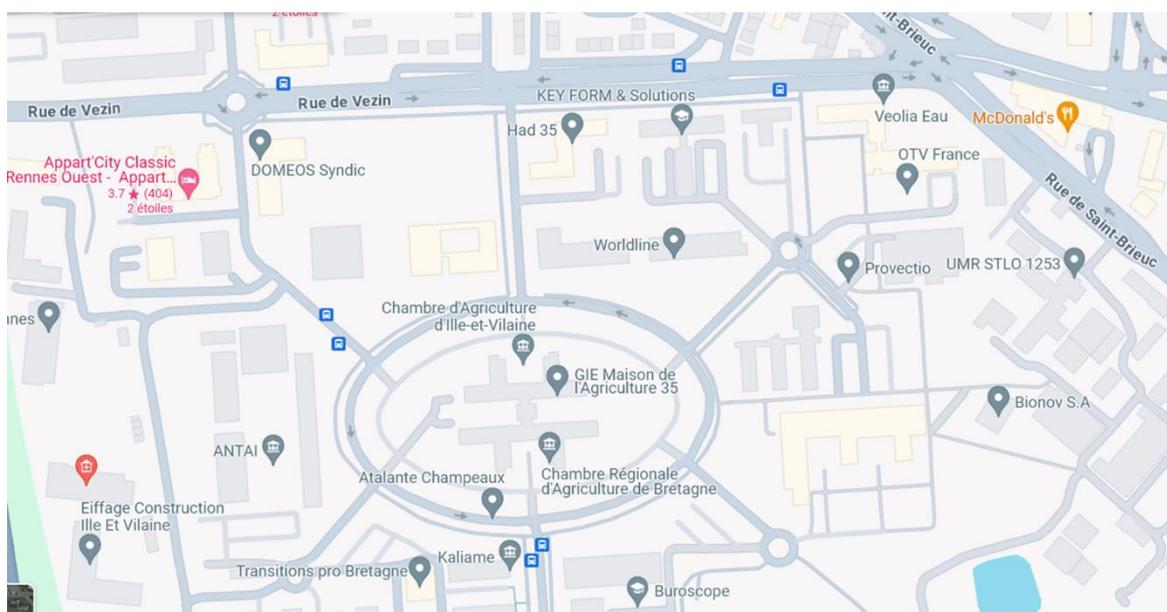
PRÉSENTATION DE L'AVENIR DE RENNES

Johanna Ghozland, Présidente de l'association « Avenir de Rennes » accueille les participants du Conseil de quartier dans les nouveaux locaux de la structure au 47 bis rue Papu. Créée en 1918 sous forme de patronage, l'association a évolué au fil des époques vers un accueil multisports (basket, gymnastique, tennis de table, badminton, etc.) et propose également des activités socioculturelles via un café ludique notamment. Ce sont 800 adhérents et près de 80 bénévoles qui font vivre cette association incontournable à Rennes.

Toutes les informations concernant les activités proposées par le club sont disponibles sur le site internet : [Avenir de Rennes](#)

RÉAMÉNAGEMENT DES PLACETTES RUE MAILLARD DE LA GOURNERIE

Jean-Luc Rabault, conducteur d'opérations à Rennes Métropole, vient présenter les aménagements prévus sur les placettes d'une des rues pénétrantes principales de la ZAC Atalante Champeaux, qui arrive à son terme. Ces nouveaux aménagements se justifient par le stationnement illicite des professionnels sur le site qui polluent visuellement ces espaces réservés aux piétons mais contraignent également la pousse des végétaux plantés sur le site.



Les travaux vont démarrer en octobre pour une livraison prévue à l'issue du premier semestre 2025. Le coût de l'opération est évalué à près de 320K€.

Remarques	Réponses
Comment sont gérés les déchets des personnes qui déjeunent sur site ? Qui les enlève ?	La stratégie de la Ville consiste à inciter les usagers à emporter leurs déchets avec eux. Ainsi, le projet ne prévoit pas de pose de corbeilles mais la question va être posée au service qui gère la politique "déchets". Les commerçants étant des food-trucks, les clients ne déjeunent pas sur place mais plutôt dans leur entreprise. Par ailleurs, les bancs vont inciter à rester sur place.
Les food-trucks peuvent-ils mettre en place des tables pour déjeuner ?	Non, la restauration en food-truck diffère de la restauration assise en terme de réglementation et donc de TVA.

Le projet prévoit d'aménager ces deux places en espaces verts, les voitures ne pourront donc plus stationner. Quelle est la solution apportée aux automobilistes ?	Les entreprises ont des parkings dédiés à leurs salariés et il existe des places de stationnement tout autour de la Chambre d'Agriculture qui restent libres. L'aménagement n'est pas prévu non plus pour accueillir les voitures lors des matchs de football au Roazhon Park. Enfin, la Ville encourage les mobilités douces et l'utilisation des transports en commun.
Le Trambus passera-t-il par la route de Vezin ?	Le trambus (T1) ne passera qu'en partie sur le Boulevard de Saint-Jean Baptiste de la Salle puis vers Villejean <i>* Renseignements pris après le conseil de quartier</i>
Le projet d'aménagement retenu ne tient pas compte des accès au projet architectural qui est en cours d'élaboration. Peut-il être ajusté ?	Le dialogue est instauré avec le maître d'ouvrage afin de coordonner les entrées et les accès sur les espaces publics ; L'invariant côté Ville étant la position des arbres plantés.

BUDGET PARTICIPATIF

La saison 7 du Budget participatif a démarré par le dépôt des projets le 23 septembre 2024 et ce jusqu'au 17 novembre. La faisabilité de chaque proposition sera étudiée par les services de la ville et de la Métropole avant de le proposer au vote des habitants : [La Fabrique citoyenne](#)

Remarques	Réponses
Comment est garanti l'équilibre entre les quartiers en termes de projets déposés, en termes de votes ?	Au fur et à mesure des saisons, la démarche évolue et s'adapte afin d'éviter les écarts territoriaux. Mais il reste toujours des quartiers où les habitants proposent plus de projets. Pour les votes, les habitants peuvent voter sur tous les quartiers et en effet certains quartiers recueillent plus de votes : le centre-ville suscite un intérêt plus important. Pour la saison 7, le fait de retenir au moins 1 projet par quartier (et 2 en Quartiers Politique de la Ville, 5 quartiers sur 12 étant concernés) permet de garantir un certain équilibre.
Est-ce qu'une personne n'ayant pas la nationalité française peut proposer un projet et voter ?	Oui, il suffit d'habiter Rennes.
Le conseil de quartier peut déposer des projets mais il n'y a pas eu de groupe de travail pour ce faire.	Un forum est organisé le 12/11 pour échanger entre habitants et construire un projet. Il suffit d'une idée de projet peu détaillée qui permet aux services de la Ville ou de la Métropole d'estimer une enveloppe financière. Par ailleurs, des animateurs ont déjà déposé lors des saisons précédentes des projets (<i>Parc de la Touche par exemple</i>).

Un focus est réalisé sur l'état d'avancement des projets retenus lors de la saison 6 :

- Micro-forêt square Simone Morand
- Aire de Jeux Petite Enfance Mail F. Mitterrand :
- Plantation de 10 000 Tulipes
- Mosaique escalier de l'ilot de l'Octroi
- Horloge Place Simone de Beauvoir
- 500 arceaux vélos
- Projet à échelle Ville avec réalisation sur le quartier 3 : Fresque



Remarques	Réponses
<p>Les habitants sur le projet du square Morand seront-ils associés aux plantations ? Quelles sont les essences d'arbres plantées ? Combien fait la superficie ?</p>	<p>Une information sur la date de plantation sera diffusée aux habitants. La liste des essences est jointe au compte-rendu. Ce sont des essences adaptées au changement climatique. Le projet concerne 165 m²</p>
<p>Pourquoi l'aire de jeux du Mail F. Mitterrand de la saison 6 a été reportée sur le jardin de la Vaunoise ?</p>	<p>La porteuse de projet a participé aux travaux du projet BP précédent sur le Mail F. Mitterrand intitulé "Plus de vert". Celui-ci comporte une aire de jeux, il lui a donc été proposé de cibler pour la saison 6 un autre espace. Le projet du Mail "Plus de Vert" en terme de travaux doit débuter en 2025 et celui sur la Vaunoise en terme d'étude et de concertation en 2025 pour des travaux en 2026. Le projet "Plus de Vert" est actuellement en cours de calage avec le projet du Trambus.</p>

BILAN « CET ÉTÉ À RENNES »

L'édition 2024 de "Cet été à Rennes" a rencontré un vif succès auprès des rennais et rennaises, que ça soit en terme d'audience sur les réseaux sociaux que de fréquentation des activités et des animations proposées.



La programmation estivale sur le quartier 3 regroupe plusieurs temps forts qui sont bien repérés par les habitants : la Touch'estivale, les fleurs du mail, paillettes et mimolettes, le ciné plein air ainsi que le village éphémère Stroll.

Le bilan de 2024 s'avère très positif, tant l'offre des structures est diversifiée et ouverte à tous les publics (petite enfance, seniors, situation de handicap, etc.). En 2025 un travail sera réalisé afin d'exploiter le nouvel équipement livré à proximité directe du Noroit : le beach park.

Remarques	Réponses
<i>Des évènements très bruyants ont été organisés sur le Parc Saint-Cyr ce qui nuit fortement au voisinage et aux oiseaux, ce site étant un refuge LPO</i>	Il y a eu en effet des remontées dans ce sens pour les Open Air. Ils ne seront plus organisés sur ce parc. Par contre, il y aura toujours des évènements au parc Saint-Cyr. Une vigilance accrue sera portée sur le niveau sonore avec des mesures acoustiques et des rappels à l'ordre.

QUESTIONS DIVERSES

À l'issue de la séance du conseil de quartier, plusieurs participants ont interpellé l'élue de quartier et la Direction des quartiers Ouest sur différents sujets.

Remarques	Réponses
<i>Lors de l'implantation des abris-bacs pour les biodéchets, certains habitants n'ont pas reçu leur seau et les sacs ou n'ont pas été prévenus des passages des ambassadeurs (rue de Lorient)</i>	Les habitants qui sont dans ce cas adresse à la Direction de Quartiers leurs coordonnées par mail afin de relayer leurs demandes au service Déchets. Les habitants en pavillon ne sont pas destinataires de ces seaux même s'ils peuvent utiliser les abris-bacs pour les aliments carnés. La Direction de Quartiers relaie l'information pour les immeubles rue de Lorient.
<i>L'adaptation proposée aux Personnes à Mobilité Réduite sur le Mail F. Mitterrand (poignée) ne permet pas d'accéder aux bacs qui nécessite de lever le bras</i>	La Direction de Quartiers relaie au service afin de voir s'il y a une autre solution
<i>Quand seront faites les plantations au carrefour Verdun- Brest ?</i>	Normalement, les plantations se feront cet hiver 2024/2025
<i>Quel est le calendrier de l'aménagement du carrefour Guilloux - Lorient ?</i>	Le carrefour sera réaménagé en carrefour à feux avec le Trambus. Pour l'instant, le calendrier du Trambus est celui proposé lors des concertations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Printemps 2025 : enquête publique ▪ Fin 2025 : démarrage des travaux ▪ 2027 : mise en service Ligne T 2 ▪ 2029 : mise en service Ligne T T1
<i>Le Ponton donnant sur l'Allée Jean Landais est en mauvais état. Quel est le projet pour remplacer ce ponton ?</i>	La Direction de Quartier se renseigne.
<i>La copropriété près du Pont Papu subit des dégradations de son terrain le long de la Vilaine suite à la fermeture du Pont aux piétons en raison d'un flux piéton croisant. Que peut-il être fait ?</i>	Ce chemin étant sur domaine privé, la Ville ne peut intervenir en termes d'entretien. Par contre, il existe au PLUi un emplacement réservé pour la création d'un cheminement de détente. Les services étudient cette option en terme de démarche juridique et financière. Pour rappel, la ville s'est engagée à démolir le pont et a étudié la faisabilité d'une passerelle circulation douce.

<p><i>Au niveau de la Trémie Marbeuf, l'espace avec des copeaux sur la rue Louvigné, au carrefour, est dégradé par les chiens et la malpropreté. Est-ce qu'on pourra y mettre des ganivelles pour empêcher ces dégradations ?</i></p>	<p>La Direction de Quartiers relaie aux services afin d'étudier cette option</p>
<p><i>Les aménagements paysagers de la trémie ne sont pas terminés. Pourrait-on connaître le projet ?</i></p>	<p>La Direction de Quartiers relaie aux services pour avoir des précisions sur le projet et le présenter en Conseil de Quartier.</p>
<p><i>L'arbre en face du 5 rue Louvigné semble végéter. Est-il malade ?</i></p>	<p>La Direction de Quartiers interroge la Direction des Jardins et de la Biodiversité afin de connaître son diagnostic sanitaire.</p>



SAVE THE DATE

La prochaine séance plénière du Conseil de quartier 3 est prévue le :

Mardi 26 Novembre 2024 à 18h15

Salle René Prévert du CPB Noroit : ✉ 15 rue Renée Prévert